



CONSEIL D'ADMINISTRATION
Le 22 octobre 2022 15h00
Dojo de Ploeren – 19, rue des Fontaines
56880 PLOEREN.

COMPTE RENDU

Le conseil d'administration de la Ligue de Bretagne de Judo, Jujitsu, Kendo et Disciplines Associées s'est réuni le 22 octobre 2022 à 15h00.

Présents :

Conseil d'administration :

Jérôme LIOT (Président), Dominique DENIS (Secrétaire générale), Loïc SEVELLEC (Trésorier), Maël ALLEE (Président 29), Thierry GUILMOTO (Président CD35), Jean PAVIOT (Président CD56), Didier LE SAUX (Membre), Bruno KITCHEKEREKIAN (Membre).

Invités :

Margaux POYARD, Franck ROBERT, Patrick MENARD, Sandra SAMMANI, David INQUEL vice-Président France Judo en charge de la formation.

Commissions :

Ronan FOUERE, Yannis ADAM (kendo) excusé et représenté par Nolwenn BEAUVERGER, David BIZOUARN, Jean-Luc BARTOLI.

Absents excusés :

Conseil d'administration : Joël BOUCHER (Vice-président Culture Judo), Myriam DEVAUX (Membre), André MORINEAU (Président CD22), Anthony LE DANIEL (Membre), Isabelle MERRANT (Membre).

Invités : Benjamin ASSIE, Kilian COLLET, Cédric ROUDOT, Laurent MOTTIN.

Commissions : Jean-Noël VINCENT (Commission Sportive), Gilles QUENET (Kata).

Début de la séance à 15h10.



SOMMAIRE

1. APPROBATION DU RAPPORT DU 09/05/2022	3
2. CAMPAGNE ANS	3
3. POINTS RH	3
4. POINT LICENCES	4
5. COMMISSION DISCIPLINE.....	4
6. COUTS STANDARDS.....	5
7. AMENDES ARBITRAGE QUOTAS SPORTIFS	6
8. CALENDRIER	7
9. PRESENTION UV4	7
10. KENDO ET DISCIPLINES RATTACHEES.....	8
11. QUESTIONS DIVERSES	9
12. CONCLUSION.....	9

Jérôme LIOT accueille les participants et excuse les absents. Il salue la présence de David INQUEL et de Nolwenn BEAUVERGER.

Il présente les différents moments de ce week-end qui accueille aussi le Stage National de Rentrée, et remercie l'équipe technique ainsi que Benjamin et Sandra pour l'organisation de ces deux jours.

Une minute de silence est respectée en mémoire de Laurent COMMANAY, ancien cadre technique de la Ligue de Bretagne de Judo.



1. APPROBATION DU RAPPORT DU 09/05/2022

Décision : Approuvé électroniquement le 13 juin 2022

2. CAMPAGNE ANS

Comme le montre les tableaux ci-dessous, le nombre de dossiers déposés a progressé et le montant total des crédits est 63 463 €uros.

CLUBS	Nombre de clubs demandeurs	Nombre de clubs financés	Crédits attribués
2020	27	19	32 066 €
2021	39	27	130 215 € (dont 79 990 € Plan de relance)
2022	42	38	100 300 €

OTD	Crédits attribués
2020	54 598 €
2021	32 661 €
2022	63 463 €

Même si les clubs ont pris l'habitude de faire les dossiers, il faut rester vigilant sur leur valeur. Les Conseillers Techniques Fédéraux passent beaucoup de temps à les contrôler et ont été chercher les dossiers.

Il faut gagner en qualité pour les nouveaux accédants. C'est une campagne réussie.

Le démarrage de la phase de bilan aura lieu dès janvier 2023.

Judo scolaire resterait au cœur de 2023.

Décision : -

3. POINTS RH

La Ligue s'est étoffée :

Service civique : Yann LE CORRE, du 10 octobre 2022 au 9 juin 2023 (8 mois) et suit la formation CQP.

Apprentissage : Guillaume DIERSTEIN : BPJEPS Judo, du 1^{er} septembre 2022 au 19 janvier 2024 et sera orienté vers un DESS.

Steven RIO, en BP JEPS Judo, arrêt du parcours APT, fin de contrat décembre 2022.



Constat concernant le Service Civique, il est peu facile à mettre en place pour les comités qui ne sont composés que de bénévoles et n'ont pas de professionnels pour encadrer le service civique.

La durée d'un contrat de service civique est limitée à 10 mois.

La Fédération va travailler sur l'apprentissage pour le faciliter.

Il est à noter que le Comité breillien partage un apprenti avec des clubs supports.

Margaux POYARD et Benjamin ASSIE ont eu une formation sur l'outil Judo RH dont l'objet est d'améliorer la gestion RH de la Ligue.

Ils travailleront avec les comités pour connaître les besoins au plus proche du terrain.

Décision : -

4. POINT LICENCES

La Ligue a retrouvé son niveau à n-4 comme le montre la courbe ci-dessous.



Tous les départements sont dans le vert et il y a 3000 licences en plus par rapport à la dernière saison.

De nombreux clubs sont stables.

Il faut relancer les clubs à zéro licence. Les comités recevront la liste des clubs de leur ressort concernés.

Décision : -

5. COMMISSION DISCIPLINE

Chaque ligue doit avoir une commission de discipline pour alléger la commission nationale.

Jérôme LIOT est gêné par le fait de juger des faits bretons. Il a proposé à Magali BATON, Vice-Présidente Secrétaire Générale de la Fédération de créer une commission mixte avec la Ligue des Pays de Loire.

Il faut acter la création de cette commission de discipline dont les membres seront désignés lors d'un vote électronique puis validée en conseil d'administration Ligue puis Fédéral.



Il faut des membres ayant une fibre juridique ou éthique, une connaissance de la déontologie sportive. Les 3 membres qui la composent seront renouvelés tous les quatre ans.

Il est important aussi d'avoir des membres hors judo ayant du recul parmi des membres judokas.

Décision : validation de la création

6. COÛTS STANDARDS



COÛTS STANDARDS - SAISON 2022/2023

ORGANISATION DES COMPETITIONS				
Libellé	Coûts 2021/2022	Indemnités	Frais km	Coût
Arbitres	35 € / 55 € /	Forfait selon éloignement : 40 € / 65 € / 95 €. Covoituré : 35 € / 55 € / 82 € Bonus covoiturant : passagers x 5€ / 10€ / 15€		
Commissaires Sportifs	82 €			
Juges	0,18 €/km	25,00 €	0,23 €/km	
Responsable de Commission (Sportive/jujitsu / arbitrage)	Pas d'ind. Arbitrage et Sportive	45,00 €	0,40 €/km	
Assistant médical		210 €/Brut 105 €/Brut	0,23 €/km 0,23 €/km	Journée complète Demi-journée
Repas (facture club + émargement obligatoire)	12 €/pers.			14 €/pers.
PARTICIPATION LIGUE AUX ORGANISATIONS SPORTIVES ET AUX OFFICIELS				
Équipement Arbitres et Commissaires sportifs			50 % avec plafond à 69 €	
Tournoi Région	400 €		300 € par catégorie d'âge	
Tournoi Minime et Label A	Pas de part.		400 €	
Tournoi Label Excellence	Pas de part.		1 000 €	
DEPLACEMENTS - RÉUNIONS - STAGES				
Membres du Conseil d'Administration			0,40 €/km	
Salariés et permanents				
Membres ETR	0,18 €/km			0,23 €/km
Formateurs Organisme de formation			22,62€ brut/h	
Encadrement de stage sportif (salarié)				
- Stage sportif de 3 jours				
Encadrants (groupe 3)		336,26 € brut		CP et prime préca en sus
Assistants (groupe 1)		301,66 € brut		CP et prime préca en sus
Encadrement de compétitions /jour	0,18 €/km	77,49 €	0,23 €/km	CP et prime préca en sus
Encadrement de compétitions /WE		189,57 €		CP et prime préca en sus
Assemblée Générale	80 €		location de salle : 160 € max - Repas : entre 25 et 30 €/pers.	
Réunion ETR	80 €		location de salle : 160 € max - repas entre 20 et 25€/pers.	
Stage d'Arbitrage	7 €/pers.		Repas : 8 €/pers.	
* Covoiturage (applicable pour tous)				0,15 €
SERVICES				
Homologation				10 €
UTILISATION DOJO REGIONAL				
Participation Entretien Dojo	100 €			150 €

En ce début de saison, diverses modifications des coûts standards sont :

- Augmentation des indemnités des officiels d'arbitrage, juges, surveillants ainsi que de l'allocation repas pour les clubs-supports.



- Augmentation des participations aux tournois labellisés nationaux ou Ligue qui ont un impact sur les ranking-lists. Margaux a réussi à obtenir deux tournois majeurs dans l'ouest, il y aura un tournoi Excellence cadets organisé par l'OLYMPIQUE CL CESSON et un tournoi Seniors organisé par PASSIONJUDO35. (Economie financière au niveau des déplacements pôle)
- Proposition de modification du montant de l'homologation de grade, de 10€ à 15€.
- La participation aux frais du dojo passe de 100 € à 200 € pour les utilisateurs extérieurs.

Il devra avoir des recettes face aux charges en faveur du sportif. Il doit y avoir une réflexion pour faire payer tous les utilisateurs y compris les entités fédérales.

Prochainement, aura lieu une réunion avec la ville pour définir la nouvelle relation Ligue – Ville pour le dojo.

Loïc SEVELLEC indique que le Pôle Espoirs coûte environ 66 000 €. Une jeune paie 150 € pour y rentrer et quelques frais (stages, déplacements). L'attention est attirée sur le problème avec les coûts annuels des internats entre 1 800 € (public) et 5 000 € (privé).

Didier Le SAUX, relaie le désaccord de certains arbitres du Morbihan sur les indemnités. Ils demandent la même indemnité pour les convoiturés quel que soit le comité. Jérôme LIOT demande qu'une proposition écrite soit faite.

Jean PAVIOT demande la mise en place d'une reconnaissance numéraire pour des résultats internationaux. Jérôme LIOT répond non pour ce type de versement qui n'ont aucune justification comptable. Par contre, la Ligue peut au cas par cas, prendre en charge une partie des frais sur factures des clubs des personnes concernées.

**Décision : Validation des coûts standards, coûts d'utilisation du dojo.
Augmentation du montant de l'homologation, poursuivre la réflexion.**

7. PENALITES ARBITRAGE QUOTAS SPORTIFS

Il faut débattre sur des principes puis travailler sur le contenu des pénalités et incitations sur l'arbitrage.

La proposition sera faite en Conseil d'Administration pour présentation en Assemblée Générale puis une mise en place à la rentrée 2023-2024.

Ronan FOUERE, Responsable de la Commission Régionale d'Arbitrage que le corps arbitral est passé de 200 officiels en pré-covid à 68 officiels en post-covid.

En ce début de saison, les effectifs départementaux ECA et ECCS sont bons mais il n'y a pas eu de montée au niveau région. Ce dernier point affectera la tenue des animations régionales.



Certains clubs présentent des combattants mais pas d'arbitres. Ils sont uniquement consommateurs et pas formateurs. Ces clubs considèrent que ce n'est pas leur travail de former des arbitres.

Ronan FOUERE présente une liste clubs à zéro arbitre mais avec de nombreux combattants.

Franck ROBERT rappelle que dès qu'un club engage un combattant ceci implique qu'il présente un arbitre ou un commissaire sportif.

Il précise que les jeunes sont usés dès le premier niveau d'animation en département et ne souhaitent pas continuer plus haut.

Il a remarqué qu'il y a eu de nombreux arbitres et commissaires aux stages d'arbitrage des comités.

Les départements devront fournir un quota d'arbitres et de commissaires. S'ils en fournissent moins il y aura amputation des quotas de combattants la saison suivante.

Les clubs n'ayant pas fourni d'arbitre auront des amendes.

Le but est que les clubs jouent le jeu et que ce soit appliqué fin 2023.

Lors des animations par équipes benjamines et minimes, les équipes de clubs sont obligatoirement accompagnés par un arbitre qui reçoit une médaille au même titre que l'équipe.

Décision : principe quota et bonus-malus : ok

8. CALENDRIER

Il y a eu des changements de dernières minutes, car problème de disponibilité des salles. Une animation a dû être mise le week-end du Grand Slam et une autre sur le premier week-end des vacances de février. A noter le championnat de France Ju-Jitsu à Gouesnou les 18 & 19 mars 2023.

Décision : Validation ok

9. PRESENTION UV4

La réforme fédérale sur l'UV4 est applicable.

Les Shiai seront faits en autoarbitrage.

Les inscriptions sont à effectuer via extranet.

David BIZOUARN, responsable de la Commission Jujitsu, souhaite que la validation de l'UV4 se fasse également sur les compétitions de Jujitsu.

Margaux POYARD est d'accord.



Organisation CORG Bretagne 2022/2023

Depuis le 1er septembre 2020, les points des candidats doivent être consultables par eux-mêmes directement sur leur espace 'Licencié'. Veuillez au bon renseignement de la fiche 'licence' au moment de l'inscription.

Tableau récapitulatif des épreuves 2022/2023 Ligue de Bretagne

Grade postulé	UV1 KATA	UV2 TECHNIQUE	UV3 SHIAÏ
Enseignants*	28/04/2023 Rennes	28/04/2023 Rennes	
1er dan Dominante Compétition	26/11/2022 Loudéac 28/01/2023 SI Grégoire 10/06/2023 Brest	12/11/2022 Ploërmel 07/01/2023 Plérin 13/05/2023 Quimperlé 04/06/2023 Rennes	27/11/2022 Loudéac 29/01/2023 St Grégoire 13/05/2023 Quimperlé 11/06/2023 Brest
1er dan Dominante Technique	26/11/2022 Loudéac 28/01/2023 SI Grégoire 10/06/2023 Brest	04/12/2022 Pacé 27/05/2023 Caudan	27/11/2022 Loudéac 29/01/2023 St Grégoire 13/05/2023 Quimperlé 11/06/2023 Brest
2ème Dominante Compétition	26/11/2022 Loudéac 28/01/2023 SI Grégoire 10/06/2023 Brest	04/12/2022 Pacé 27/05/2023 Caudan	27/11/2022 Loudéac 29/01/2023 St Grégoire 11/06/2023 Brest
2ème dan Dominante Technique	26/11/2022 Loudéac 28/01/2023 SI Grégoire 10/06/2023 Brest	04/12/2022 Pacé 27/05/2023 Caudan	27/11/2022 Loudéac** 29/01/2023 St Grégoire** 11/06/2023 Brest**
3ème Dominante Compétition	26/11/2022 Loudéac 28/01/2023 SI Grégoire 10/06/2023 Brest	04/12/2022 Pacé 27/05/2023 Caudan	27/11/2022 Loudéac 29/01/2023 St Grégoire 11/06/2023 Brest
3ème Dominante Technique	26/11/2022 Loudéac 28/01/2023 SI Grégoire 10/06/2023 Brest	04/12/2022 Pacé 27/05/2023 Caudan	27/11/2022 Loudéac** 29/01/2023 St Grégoire** 11/06/2023 Brest**
4ème Dominante Compétition	26/11/2022 Loudéac 28/01/2023 SI Grégoire 10/06/2023 Brest	04/12/2022 Pacé 27/05/2023 Caudan	29/01/2023 St Grégoire
4ème Dominante Technique	26/11/2022 Loudéac 28/01/2023 SI Grégoire 10/06/2023 Brest	04/12/2022 Pacé 27/05/2023 Caudan	29/01/2023 St Grégoire**

*En exercice, titulaires de la carte professionnelle.

**Rappel : les candidats à dominante technique né(e)s en 1983 et avant, sont dispensés de l'UV3.

Décision : -

10. KENDO ET DISCIPLINES RATTACHEES

Il y a un bon relationnel avec la ligue depuis la mise en place des transferts des dotations et remises fédérales liées aux activités Kendo et Disciplines rattachées.

Il y a une forte progression des effectifs dans le comité du Morbihan.

Les stages et des échanges sont dynamiques. Il y a eu un gros stage à Quimper en début de saison.



Le stage d'août 2022 à destination des féminines a été encadré par deux haut-gradées japonaises.

Décision : -

11. QUESTIONS DIVERSES

Ajouter un onglet antidopage sur le site de la ligue.

Décision : -

12. CONCLUSION

David INQUEL est heureux d'avoir été présent à ce Conseil d'Administration de la Ligue de Bretagne et porte son attention à être proche des Organismes Territoriaux Délégués. Il a remarqué que les membres du conseil sont dans la réalité, la pratique, et ne philosophent pas.

Il souligne que l'on doit œuvrer pour que les jeunes passent leur 1^{er} Dan et continuent ensuite le judo.

Un effort est à faire sur le taïso et le jujitsu, et donc prévoir des budgets.

Il est aussi essentiel de profiter de l'impact des Jeux 2024.

Fin de réunion à 17h20.

Dominique DENIS,

Secrétaire Générale.